



160/2021/VL
ARRETE PORTANT RESTRICTION
TEMPORAIRE DE STATIONNEMENT
N°9 rue de Pontoise à MAURECOURT

Le Maire de la Commune de Maurecourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses Articles L 2211-1 et L 2213-1 à L 2213-3,

Vu l'article R 225 du Code de la Route,

Vu la demande présentée le 04 octobre 2021 par la société ONCIDIS ENVIRONNEMENT, représentée par Monsieur Thomas LE PHILIPPE, relative à une demande d'autorisation d'un dépôt de benne sur la voie publique,

Considérant qu'il s'avère nécessaire, afin de permettre à la société ONCIDIS ENVIRONNEMENT, d'intervenir, d'autoriser le stationnement sur 2 emplacements d'une benne à hauteur du n°9 rue de Pontoise, le lundi 11 octobre 2021 de 8h00 à 18h00,

ARRETE

Article 1er : le lundi 11 octobre 2021, le stationnement d'une benne sera autorisé sur 2 emplacements à hauteur du n°9 rue de Pontoise à MAURECOURT.

Tout véhicule gênant, contrevenant au présent arrêté fera l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

Article 2 : L'entreprise chargée de l'intervention :

Société ONCIDIS ENVIRONNEMENT représentée par Monsieur Thomas LE PHILIPPE

Tel : 06 60 79 85 21

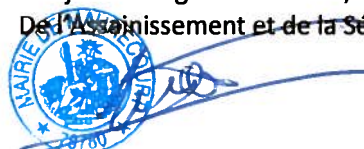
aura la charge d'installer une signalisation temporaire en amont du chantier (panneaux attention travaux) de jour comme de nuit, sur le domaine public. Il sera responsable des conséquences pouvant résulter d'un défaut ou d'une insuffisance de cette signalisation. Cette dernière sera conforme aux dispositions alors en vigueur et qui, actuellement sont celles édictées par l'arrêté interministériel sur la signalisation routière, Livre I, 8ème partie, approuvée par l'arrêté du 15 juillet 1974.

Article 3 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, Madame le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, Madame la Commissaire Divisionnaire de CONFLANS SAINTE HONORINE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les conditions habituelles.

Pour Le Maire,

Maurecourt, le 05 octobre 2021

L'adjoint chargé des Travaux, de la Voirie,
De l'Assainissement et de la Sécurité



Daniel WOTIN